

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 11 avril 2019

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, phase 2 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 / DEMANDE DE DÉLAI DU ROÉÉ POUR LE DÉPÔT DES SUJETS D'INTERVENTION ET DU BUDGET DE PARTICIPATION**  
n/d : 1001-122-2

---

Chère consœur,

Par la présente et suite à la décision procédurale [D-2019-044](#), rendue par la Régie le 5 avril dernier dans la phase 2 du dossier mentionné en rubrique, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire allant au lundi 15 avril prochain à 16h afin de déposer ses sujets d'intervention et son budget de participation.

Le ROÉÉ appuie cette demande par le fait que le procureur soussigné ainsi que les analystes au dossier ont été pleinement occupés depuis la décision procédurale et tout au long de cette semaine dans le dossier R-4060-2018. De ce fait, il a été impossible pour eux de compléter leur détermination des sujets d'intervention qu'ils tiennent à présenter dans la phase 2 du présent dossier, ainsi que sur le budget de participation.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse  
Me Vincent Locas  
Me Philip Thibodeau  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ